

N°440
Février 2022
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d' OU PE YE





MOT DU BOURGMESTRE

GÉNÉRATION X, Y, Z... EN 2022, RELEVONS LE DÉFI DE VIVRE ENSEMBLE !



Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,
Riche d'un tissu associatif très dense, la Commune d'Oupeye a une tradition d'écoute et d'information de ses habitants qui lui permet de proposer une qualité de vie appréciée de tous. Familiale, conviviale, Oupeye doit s'inscrire dans la modernité sans oublier son caractère rural.

Mais pour maintenir ce climat, il nous faut aujourd'hui relever un autre défi : prendre en

compte la diversité et les différences générationnelles pour encore mieux vivre ensemble.

Oupeye, avec une population de 25.376 habitants et une répartition équilibrée entre les hommes et les femmes, présente une moyenne d'âge de 43 ans.

Nous sommes donc une Commune « jeune », me direz-vous; et, pour ma part, à quelques encablures de mon 50ème anniversaire, je fais donc partie de la génération X et des citoyens disons plus « expérimentés » ! ...

Mais derrière cette moyenne d'âge et ces Génération Y, X ou Z¹ se cachent bien entendu des réalités de vie propres à chaque âge et à chaque individu.

J'entends souvent dire que ce sont les différences de générations qui constituent la cause de divergence de points de vue entre les citoyens.

Par exemple, l'on rapporte fréquemment à propos de la jeune génération, associée aux réseaux sociaux, qu'elle est moins tolérante à l'attente, vivant dans une instantanéité qui se traduit aussi dans les manières de travailler.

Or, certains jeunes ne sont pas épargnés par la fracture numérique, en plus de difficultés personnelles ou professionnelles. Privés de connexion, parfois issus de milieux moins favorisés, ces jeunes subissent aussi une exclusion numérique. Nous-mêmes avons pu le constater à Oupeye, lors du premier confinement.

En ce début d'année 2022, je voudrais vous inviter à ne pas confondre génération et parcours de vie.

À tout âge, à chaque étape de vie, chacun peut construire, attacher de l'importance à l'équilibre de sa vie personnelle et professionnelle, s'investir dans un projet ou dans son cadre de vie. C'est en cela que réside sans doute, notre principal point commun : une volonté d'aller de l'avant en préservant nos diversités, tout en nous inscrivant dans une même dynamique positive, au sein de notre Commune.

Je vous souhaite, à chacun et à chacune, toutes générations confondues, le meilleur pour cette nouvelle année.

*Serge Fillot,
Bourgmestre des Oupeyens*

¹ Les sociologues distinguent la société du 21^{ème} siècle en 4 types de générations : les Baby-boomers, personnes nées entre 1946 et 1965, la génération x, personnes nées entre 1965 et 1980, la génération y, personnes nées entre 1980 et 2000 et la génération z, personnes nées à partir de l'an 2000. Pour mieux comprendre le fonctionnement de chacune de ces générations (X, Y, Z) il est nécessaire d'y mettre en parallèle les évolutions technologiques. Les générations X, Y et Z constituent les générations qui nous ont précédés ou succédé en ces temps d'évolution technologique où nous sommes passés des ordinateurs aux smartphones et aux tablettes. Elles ont assuré tour à tour la redéfinition des usages et leur approche du digital notamment. Elles représentent les différentes charnières d'un siècle en pleine mutation technologique, où les modes de consommation évoluent sans cesse. Enfin, l'on envisage une prochaine génération, la génération Alpha, qui naîtra dans le numérique contrairement à la génération Z qui elle est née avec celui-ci.



TEMPS FORT POUR LA COMMUNE D'OUPEYE : LE BUDGET 2022 A ÉTÉ APPROUVÉ LORS DU CONSEIL COMMUNAL DU 16 DÉCEMBRE 2021

Comme chaque année, après une longue préparation, le budget de notre Commune a été voté au Conseil communal. Il détermine les actions qui seront menées afin de renforcer le bien-être des citoyens et le cadre de vie à Oupeye.

Au niveau du budget ordinaire (Fonctionnement)

Grâce aux provisions que nous avons réalisées, nous allons pouvoir maintenir un important volume d'investissements de projets « autofinancés » et faire face à une très légère augmentation des dépenses de 2,51 %.

Nous avons également soutenu l'augmentation importante de la dotation au CPAS (+ 6,7% ou + 241.405 €). En effet : la crise sanitaire, mais aussi la baisse du pouvoir d'achat, ainsi que la hausse du prix de l'énergie ne sont pas sans influence sur le nombre de dossiers d'aide sociale qui sont traités par le CPAS, et l'augmentation de près de 24 % entre 2018 et 2020 du nombre de revenus d'intégration octroyés. Il nous tient aussi à cœur de mettre en avant quelques exemples d'initiatives qui placeront directement le citoyen au cœur des préoccupations de la Commune d'Oupeye, en privilégiant la proximité et ainsi qu'une dynamique de cohésion sociale :

- **Participation citoyenne** : 70.000 € sont prévus pour la mise en œuvre d'un budget participatif communal pour des projets de quartier proposés par les citoyens.
- **Cadre de vie et Environnement** :
 - **124.824 €** sont prévus pour la mise en œuvre d'un « **Plan Quartier** » afin de renforcer le dialogue avec les familles dans les quartiers « problématiques », et ce, en collaboration avec les associations et organismes actifs sur le terrain. Le budget sera dédié à l'engagement d'un coordinateur à temps plein pour la mise en œuvre d'actions spécifiques et l'achat de matériel ;
 - **10.000 €** pour des **primes à l'embellissement des façades** des commerces locaux ;
 - **12.000 €** pour l'octroi de **primes pour l'utilisation de langes réutilisables**, et ainsi encourager les jeunes parents à limiter leurs dépenses dans la durée et la production de déchets par une alternative écologique aux langes traditionnels ;
 - **20.000 €** pour l'octroi de **primes à l'énergie et à la réhabilitation** : tous les citoyens doivent



actuellement faire face à la hausse des prix du gaz et de l'électricité. Partant du principe que l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas, à Oupeye, nous prôtons plus que jamais l'isolation des logements. C'est la raison pour laquelle, nous voulons continuer de soutenir les propriétaires d'habitations en augmentant les subsides relatifs aux audits énergétiques.

Au niveau du budget extraordinaire (Investissements)

Nous relevons ici quelques exemples significatifs d'investissements (4.342.784 € au total, soit un montant par habitant de 171 € contre un montant de 157 € en 2021) dans les divers champs d'intervention communaux :

- **Mobilité douce** :
 - 310.000 € pour le « **Plan cyclable** » - liaison Haccourt (Via Romana) - Heure-le-Romain. La subvention de 750.000 € de la Région wallonne y contribuera jusqu'à la fin de la législature.
 - 143.000 € pour la réalisation de zones de stationnement pour vélos.
- **Travaux et Propreté publique** :
 - 285.000 € pour le remplacement des châssis des anciens bâtiments de l'Administration communale de Haccourt et de Hermée ;
 - 300.000 € pour l'achat d'une balayeuse et renforcer l'efficacité de l'entretien des voiries ;
 - 355.000 € pour l'aménagement paysager des douves du Château d'Oupeye. Avec le concours d'un bureau spécialisé, ce projet fait l'objet d'une participation citoyenne.
- **Voiries** :
 - Sous réserve d'un accord avec la Région wallonne, 300.000 € sont prévus pour la réfection de la rue Neuve à Hermée ainsi que 225.000 € pour la réfection du rond-point rue des 4 chemins à Hermalle ;
 - 64.000 € pour la réparation de la voirie rue du Tournay, suite aux effondrements survenus dernièrement ;
 - 168.000 € pour des réfections de trottoirs, notamment rue de la Crayère, rue de Pontisse, et allée des Houx.
- **Instruction publique** :
 - 114.000 € pour le placement de panneaux photovoltaïques à l'école de Houtain ;
 - 64.000 € pour la réfection des sanitaires à l'école J. Bodson à Oupeye ;
 - 100.000 € pour la réfection de la toiture de l'école de Vivegnis Fût-Voie.
- **Sports** :

Un subside à la RCA de 85.850 € pour l'isolation de la piscine.

Nous vous invitons à parcourir le budget communal 2022 dans son intégralité sur www.oupeye.be.

Paul Ernoux,
Échevin des Finances

Serge Fillot,
Bourgmestre

BUDGET PARTICIPATIF

LE PROCESSUS DE BUDGET PARTICIPATIF A DEMARRÉ. PROPOSEZ VOS PROJETS !

Le Conseil communal vous donne l'opportunité de décider de l'allocation d'une partie du budget communal. En 2022, ce sont au total 70.000 € qui seront consacrés à des projets proposés par des citoyens et associations. La période d'appel à projets, lancé en collaboration avec Be Planet, se terminera le 31 mars 2022. Les projets lauréats seront choisis par un jury composé de citoyens.

COMMENT PROPOSER UN PROJET ?

Il suffit de compléter un document disponible sur la plateforme citoyen.oupeye.be et à l'administration communale de Haccourt. Ce document est accompagné du règlement complet. **Des ateliers seront organisés au château d'Oupeye le 17 février et le 10 mars afin de vous aider à franchir le pas et à compléter le document d'inscription.** Inscrivez-vous dès à présent auprès du service Citoyenneté (citoyennete@oupeye.be – 04/267.07.25).

Un projet peut être proposé par un groupe de minimum 3 citoyens ou par une association ou une coopérative. Le projet doit rentrer dans au moins une des thématiques suivantes : environnementale, sociale, bénéfique pour le cadre de vie.

COMMENT ETRE MEMBRE DU JURY ?

Le jury sera composé sur base d'un tirage au sort de citoyens volontaires. Les personnes qui proposent un projet ou qui bénéficient d'une désignation par le Conseil ou le Collège ne peuvent pas siéger dans le jury.

Pour se porter candidat, il suffit de contacter le service Citoyenneté par email (citoyennete@oupeye.be) ou par téléphone (04/267.07.25).

Cindy Caps, Échevine de la Participation citoyenne



TEST DE BE-ALERT

PLUS DE 3,5 MILLIONS DE MESSAGES !

Le 6 janvier dernier, le Centre de crise National (NCCN) réalisait le plus grand test BE-Alert jamais fait à ce jour. Il s'agissait d'envoyer un SMS basé sur la localisation à l'ensemble des gsm actifs sur le territoire wallon au moment du test. Plus de 3,5 millions de messages ont ainsi été expédiés. Un nombre record !

En une heure, on a dépassé les 2 millions de SMS même si un opérateur télécom a rencontré un problème technique qui a pu retarder l'envoi de certains d'entre eux.

Le Centre de crise National va maintenant pouvoir évaluer minutieusement les résultats au cours des prochains jours avec les différents opérateurs. Le but est évidemment de voir comment améliorer le système afin de pouvoir envoyer rapidement et efficacement un grand nombre de messages.

« 2022 verra la mise à jour de la gestion de crise en Belgique. Ce test en fait partie. En cas de crise, quelle qu'en soit la cause, les gens disposent d'informations rapides et fiables de la part des autorités. Le but de cet exercice était d'analyser la rapidité et l'efficacité des procédures BE-Alert. J'invite les citoyens à s'inscrire à BE-Alert afin d'être informés même s'ils ne se trouvent pas directement sur les lieux de l'incident » (Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur).

S'inscrire à BE-Alert

Même s'il est possible de recevoir un sms sur base de la localisation, il reste très utile de s'inscrire à BE-Alert. S'inscrire permet notamment d'être alerté même si vous n'êtes pas présent sur place au moment de l'envoi de messages (par exemple si vous êtes sur votre lieu de travail, vous recevrez l'alerte concernant votre lieu de résidence) ce qui vous permettra d'agir en conséquence.

Inscrivez-vous gratuitement via www.be-alert.be

Serge Fillot, Bourgmestre

Test Wallonie BE-Alert

6 janvier 2022



 **be alert .be**



ENVIRONNEMENT

QUESTIONS ET INFORMATIONS SUR LE TRI ET LE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Vous êtes, chers Oupeyens, de bons élèves en la matière. Mais, par moments, vous vous posez certainement encore des questions.

Que puis-je mettre dans mon conteneur vert ?



- Le carton à pizza : c'est dans les « cartons » ou dans le « conteneur vert » ? Et les langes ?

Ce n'est pas toujours facile de bien trier. Aussi, en dernière page, pour vous aider, nous avons glissé un aide-mémoire, à coller sur le frigo, reprenant les déchets que l'on peut ou pas mettre dans le conteneur vert.

INTRADEL NOUS INFORME

CHANGEMENT DE SOCIÉTÉ POUR LA COLLECTE DES SACS TRANSPARENTS ET DES CARTONS, MAIS PAS DE CHANGEMENT AU NIVEAU DU TRI !

Depuis le 1er janvier de cette année, dans notre Commune – ainsi que sur la majorité des Communes de l'arrondissement de Liège -, suite à un changement de prestataire au niveau de l'Intercommunale, les papiers-cartons et les sacs transparents feront l'objet d'une même levée et seront donc collectés dans un même camion, aux dates prévues dans le calendrier Intradel.

L'ensemble de ces déchets sera ensuite déposé chez Tri-Terre où leur séparation sera effectuée pour ensuite être acheminé vers les filières de recyclage adéquates.

Aussi, je tenais à insister sur le fait qu'il n'y aura pas de mélange entre les cartons et les plastics. En effet, le tri se fera automatiquement dans les bâtiments de Terre. Il reste donc essentiel de bien faire le tri de ses déchets.

D'avance, nous vous en remercions !

UNE REVUE PLUS ECHO-LOGIQUE !

À l'occasion de la relance d'un marché public pour l'impression de notre revue d'informations communales, le Collège a souhaité que les candidats proposent également un papier recyclé, et donc encore plus respectueux de la nature que le papier PEFC qui provenait déjà exclusivement de forêts durables.

Pour les trois prochaines années, votre revue sera donc imprimée sur du papier Nautilus fabriqué à partir de matière 100 % recyclée de post-consommation.

RENOUÉE DU JAPON ET BERCE DU CAUCASE : À DÉPOSER AVEC LES ENCOMBRANTS !

Ces derniers temps, les plantes invasives que sont la Berce du Caucase et la Renouée du Japon sont malheureusement de plus en plus répandues dans nos régions. Cependant si la proportion de ces plantes devient trop importante dans le conteneur à déchets verts, cela risquerait de perturber la

fabrication de compost au Biocentre d'Intradel.

L'intercommunale liégeoise demande donc aux citoyens de ne plus évacuer ces plantes dans les déchets organiques mais de les éliminer comme encombrants.



Berce du Caucase – Crédit photo : Laprovince



Renouée du Japon - Crédit photo : les taxinomes

DU COMPOST DE DÉCHETS VERTS EN VENTE POUR LES CITOYENS

Intradel propose à tous les citoyens d'acheter du compost de déchets verts au prix de 2,5 € pour le sac de 20 litres ou pour 100 litres en vrac.

Ce compost est disponible aux Biocentres de Grâce-Hollogne et de Soumagne ainsi que dans les recyparcs de Hannut et de Flémalle 1.

Avis aux amateurs !

Joseph Simoné, Échevin, et son équipe Environnement.



VACCINATION

LE CENTRE DE VACCINATION INAUGURÉ PAR LA MINISTRE DE LA SANTÉ LE 2 DÉCEMBRE

Depuis la fin de l'année 2021, en collaboration avec la Commune d'Oupeye, un centre de vaccination est installé aux Ateliers du château. Le 2 décembre, la Ministre wallonne de la Santé, Madame Christie Morreale, est venue assister à l'ouverture de ce Centre. Le Bourgmestre étant dans l'attente du résultat d'un test, plusieurs représentants de notre Collège ont accompagné la Ministre pour soutenir l'équipe en place.



Depuis le 6 décembre 2021 jusqu'au samedi 22 janvier, 26.003 personnes ont été vaccinées. Une moyenne de 684 personnes vaccinées par jour dans notre centre. Le record a été établi le 6 janvier avec 1.216 vaccins inoculés en une seule journée.

15 personnes travaillent en permanence dans le centre de vaccination. Médecin, pharmacien, infirmières, personnel administratif (accueil et encodage) et un service de gardiennage (24/7).

Rappel des nouveaux horaires applicables à partir du 8 février 2022

- Lundi: fermé
- Mardi: 9h – 18h
- Mercredi: **9h – 12h + 16h – 18h**

Attention, le mercredi après-midi, la vaccination est réservée uniquement pour les enfants de 5 à 11 ans.

- Jeudi: 9h – 18h
- Vendredi: 9h – 18h
- Samedi: **13h – 18h**

Attention, le samedi matin la vaccination est réservée uniquement pour les enfants de 5 à 11 ans.

Horaires pour la vaccination des enfants de 5-11 ans depuis le mercredi 19 janvier

Pour éviter toute confusion, seuls les enfants seront vaccinés dans ces créneaux :

- le mercredi de 13h à 16h;
- le samedi de 9h-12h.

Critères :

- les enfants peuvent être accompagnés d'un parent. S'il s'agit d'un grand parent ou frère ou sœur, celui-ci sera en possession d'une attestation du ou des parents ainsi qu'une photocopie de la carte d'identité d'un des 2 parents;
- les enfants seront munis de leur convocation.

CARNAVAL

Suite à la réunion du « Collège de Police » du jeudi 13 janvier, il a été décidé, en accord avec tous les Bourgmestres de la Basse-Meuse, et sous les recommandations de la Police :

- **d'interdire** toute manifestation de type carnavalesque (cortège, sortie burlesque ou musicale, apéro, souper....) **sur la voie publique** ;
- **d'interdire** tout bal ou soirée dansante tant à l'extérieur qu'à l'intérieur (salles publiques ou privées).

Ce qui sera autorisé : repas du mardi gras ou toute autre activité (repas, apéro, réunion, ...) en intérieur, que ce soit dans une salle publique ou privée, à condition de respecter le

Protocole HORECA :

- maximum 6 personnes par table ;
- 1,5 mètre entre chaque table ;
- contrôle du CST à l'entrée ;
- le barman (serveur) porte le masque en permanence et sert à table les personnes assises ;
- gel hydro à l'entrée et dans les sanitaires ;
- aération de la salle toutes les heures pendant 10 minutes ;
- disposer d'un CO2 mètre ;
- port du masque obligatoire pour tous, sauf lorsqu'on est assis.

Cette réglementation sera revue le 02 mars 2022 par le Collège.

Serge Fillot, Bourgmestre

JUMELAGE



CE 19 DÉCEMBRE SUR L'ESPLANADE DU CHÂTEAU, SOUS LE SIGNE DE L'AMITIÉ OUEPEY/ERQUY ... AMBIANCE BRETONNE !

Comme l'an dernier, Nicolas Nonnet, ostréiculteur nombreuses fois médaillé, a été autorisé, sous respect des règles sanitaires en vigueur, à livrer à nos concitoyens leurs commandes d'huîtres et de noix de Saint-Jacques. Des membres du Comité de Jumelage d'Oupeye ont accueilli Damien, le jeune livreur breton, et l'ont assisté dans la livraison des bourriches et des ravers de noix. Nous sommes heureux que ces gourmandises au parfum d'embranchement aient réveillé, à Noël, les papilles de certaines fines bouches !

Arlette Liben, Présidente du Comité de Jumelage

Paul Ernoux, Échevin de Jumelage





TRAVAUX



LA COMMUNE TRAVAILLE POUR VOUS !

Quelques réalisations de cette fin d'année 2021 :

ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Différents marquages routiers, curages d'avaloirs et remplacement de divers trappillons.

Entretiens automnaux : balayage des feuilles mortes, élagages de toutes nos parcelles, ronds-points, parterres, ...

HERMÉE

Plaine Jules Absil : placement d'une nouvelle barrière d'entrée spécifique pour permettre l'accès aux personnes accompagnées de poussettes ou landaus.



Rue du Broux – rue du Gravier : abattage d'un arbre pour débiter les travaux de mise à ciel ouvert du ruisseau d'Aaz.



Rue des Martyrs : réparations de dalles en béton.



Rue du Curé Gonissen : fin des travaux de réfection de façade à la salle du Refuge d'Aaz.



Rue Longpré : aménagement de fascines de protection à l'arrière des habitations.



Chemin de l'Aunis : aménagement d'un plateau asphalté.



HACCOURT

Eglise Saint-Hubert : réfection du mur sur le parvis et placement d'une rambarde de sécurité.



VIVEGNIS

Angle des rues des Anciens Combattants et Pierre Michaux : réfection de la placette



VIVEGNIS-HERMALLE-OUPEYE

Raclage et pose d'un nouveau tarmac sur des tronçons des rues Fût-Voie, Wérihet et Stalis. Ce procédé est destiné à augmenter la durée de vie de nos routes.



OUPEYE

Rue Jules Destrée : réparation d'une portion de trottoir suite à un affaissement de terrain.



HERMALLE

Entretien spécifique de la Gravière Brock (avec l'aide de NATAGORA). Réfection d'une venelle publique rue Vallée



DÉNEIGEMENT ET SALAGE DE NOS ROUTES

Oupeyens, Oupeyennes,

À l'heure où vous lirez ces quelques lignes, bien que la météo soit, en ce moment, quelque peu « déboussolée », il n'est pas impossible que les offensives hivernales soient déjà présentes. C'est pourquoi, j'ai choisi de vous rappeler les actions entreprises par nos services communaux pour tenter de minimiser les risques d'accidents en cas d'intempéries.

Qui s'occupe du déneigement ou salage des routes à Oupeye?

Le territoire de notre Commune est sillonné par 165 km de voiries dont 153 km sont des routes communales et 12 km sont des voiries régionales (axe Vivegnis, Oupeye, Haccourt, Houtain).

Les routes communales sont déneigées ou salées par le personnel ouvrier communal. Les routes régionales le sont par les services de la Région wallonne.

Que faire en cas de chute de neige ?

Le **raclage** est le principal traitement de la neige. Il n'est pas toujours possible de « remettre au noir » la chaussée en un seul passage : un raclage trop abrasif endommagerait rapidement le revêtement. En complément au raclage et, selon les conditions météo, la couche résiduelle de neige peut faire l'objet d'un **salage**.

Comment fonctionne le salage ?

Le salage des routes n'est pas une garantie absolue contre le verglas. Au-dessous de -10°, saler est inutile car l'eau, mélangée au sel, gèle malgré tout. La circulation des voitures sur la voirie favorise la répartition et la dissolution du sel dans l'eau. En l'absence de circulation, le salage peut donc être inefficace. Le sel est un produit mordant. Une dispersion de sel trop importante est nocive pour les voitures, les routes et l'environnement. Nous devons donc l'utiliser avec modération!

Actuellement, à Oupeye, nous disposons d'une réserve de sel importante : 200 tonnes sont stockées au sein de notre hall

technique.

Beaucoup de citoyens aimeraient une intervention rapide devant chez eux. Ce n'est malheureusement pas toujours possible car toutes les voiries ne peuvent être salées en même temps.

Un ordre de priorité a été fixé en tenant compte de la densité du trafic :

1. les routes sillonnées par les bus et les grands axes;
2. les accès à l'hôpital et aux écoles;
3. les routes en pente;
4. les routes secondaires.

Certaines petites rues où la circulation est quasiment inexistante seront salées en dernier lieu. D'autres seront même parfois interdites à la circulation.

Je tiens ici à remercier et féliciter l'ensemble des ouvriers affectés au service « voiries » !



« Si l'existence n'était qu'un chant d'été, personne ne saurait combien la neige est belle en hiver. »

(Yasmina Khadra)

Christian Bragard, Échevin des Travaux



DÉMANTÈLEMENT DU SITE DE CHERTAL : DÉBUT DE LA PHASE 1 MI-FÉVRIER 2022

Le redéploiement des friches d'ArcelorMittal constitue un enjeu de taille pour la Commune d'Oupeye.

Le chemin sera encore long avant la concrétisation de la requalification du site, qui nécessitera une phase de négociation pour l'achat des terrains entre les autorités publiques, et le géant mondial Arcelor Mittal. Ce dernier a décidé de confier la phase de démantèlement, c'est-à-dire la destruction de la structure du site, au Groupe Martens Democom qui sera l'interlocuteur des autorités et des riverains durant cette période. L'objectif est de procéder avec une entreprise expérimentée et selon les modes opératoires les plus sécurisants.

La Commune d'Oupeye, dont les priorités absolues sont la santé des citoyens et un impact maîtrisé des retombées de la déconstruction sur l'environnement, a la volonté de maintenir un dialogue constructif avec SDC (Groupe Democom), la Région wallonne, mais aussi avec le comité d'accompagnement constitué de citoyens d'Oupeye, de Herstal et de Visé. Lors de la première réunion du 26 janvier dernier, en présence de tous les acteurs concernés, les grandes étapes, telles que planifiées par Démocom, nous ont été présentées :



Phase 1 : les étapes clés du démantèlement entre 2022 et 2026

Mi-février

Installation : mise en place du chantier.

Début mars

Début des travaux en 3 étapes :
Désamiantage - Curage - Déconstruction.

Désamiantage : l'amiante présent sur le site a fait d'objet d'un inventaire complet validé par l'ISSEP (Institut Scientifique de Service Public). Le prélèvement des pièces contenant de l'amiante se fera sous le contrôle du SPF Emploi. Les premiers travaux de désamiantage se dérouleront en parallèle sur les deux sites de l'aciérie et du TLB (train à large bande).

Curage : les nombreux types de déchets seront collectés et regroupés par catégories spécifiques. Le regroupement se fera dans des conteneurs, situés à proximité de chaque zone de chantier. Selon leurs caractéristiques, les déchets seront envoyés vers les filières agréées pour recyclage, traitement ou valorisation. Les mitrailles quant à elles seront recyclées dans la sidérurgie.

Déconstruction : les nombreux bâtiments et infrastructures localisés sur le site seront démontés progressivement. Les parties métalliques seront oxycoupées ou cisailées avant d'être découpées en pièces. L'utilisation d'explosifs n'est actuellement pas prévue.

Phase 2 : assainissement des sols

Le site devra ultérieurement faire l'objet d'un plan d'assainissement, pour lequel une partie de l'étude des sols est déjà réalisée. Les travaux autorisés visent la déconstruction de tous les éléments hors sol, et donc la mise au niveau 0. Ils ne concernent pas le sous-sol. Les dalles, caves et voiries resteront en place jusqu'à l'assainissement.

Des mesures prises pour le bien-être des riverains

Nous tenons à vous rassurer sur le fait que les opérations se dérouleront sous le contrôle des autorités et conformément aux termes précis du permis unique octroyé en août 2021. Lors des échanges avec la société Democom, plusieurs pistes ont été proposées afin de prendre en compte plusieurs facteurs pour préserver votre santé et votre environnement :

Retombées de poussières : Les poussières seront collectées. Il est probable qu'une certaine quantité inaccessible s'envole durant les affalements des bâtiments :

- Ces moments ponctuels seront choisis après une analyse préalable des conditions météorologiques (taux d'humidité favorable et direction/vitesse des vents) et prioritairement en dehors de la période de vacances d'été. Ils vous seront systématiquement annoncés.

Des dispositions internes seront prises pour limiter les émissions, notamment des arrosages intensifs. Un nettoyage régulier des zones de circulation sera réalisé.

- Des recommandations pourront vous être communiquées en temps voulu (fermer fenêtres et portes, ne pas mettre sécher de linge à l'extérieur...).

Bruit : le bruit généré par le chantier sera limité et contrôlé lors des opérations de déconstruction des murs et des affalements :

- Ces opérations se dérouleront autant que possible à distance des habitations et durant un nombre de jours limité (75 jours/an).
- Les événements exceptionnels vous seront annoncés plusieurs jours à l'avance.
- Les horaires de travail seront limités (7H30 – 16H30). Hors circonstance exceptionnelle, aucun travail ne devrait être réalisé le week-end et durant les jours fériés.

Mobilité et transport : 90 % du tonnage des déchets sont constitués de mitrailles. Elles seront directement acheminées par barge vers ArcelorMittal Genk.

- Le nombre de camions destiné à évacuer les autres matières s'élèvera à un maximum de 15 par jour. Ils traverseront un dispositif de nettoyage des roues avant de quitter le site et seront tenus de respecter un itinéraire précis pour rejoindre l'autoroute, dès leur sortie de Chertal (au Pont de Wandre).

- Les 60 ouvriers présents sur site possèdent également leurs propres camionnettes. Ils ne pourront entrer sur le site que par la porte côté Herstal et se gareront à proximité de leurs lieux de travail.

Déchets : les déchets générés sur le site feront l'objet d'un tri sélectif et d'une évacuation conforme à la réglementation en vigueur.

- Les déchets d'amiante seront isolés et stockés dans des conteneurs spécifiques, fermés.

Soyez certains que, tout au long du chantier, une attention particulière sera apportée au respect de votre environnement, à la communication avec l'entreprise Democom et avec chacun d'entre-vous.

La tenue régulière de réunions avec le Comité d'accompagnement se poursuivra. Sachez également qu'une plateforme Internet, une adresse mail et un numéro de téléphone spécifique sont mis à votre disposition afin de vous informer et poser vos questions :

- Plateforme Internet : www.sdchertal.be
- Adresse mail : contact@sdchertal.be
- Ligne téléphonique dédiée aux riverains : 0476/30. 26. 50

*Paul Ernoux, Echevin des Permis d'Environnement
Serge Fillot, Bourgmestre*



ACCUEIL TEMPS LIBRE

TELLEMENT ESSENTIEL A OUPEYE !

C'est le monde du non-marchand, des associations sportives et culturelles, des mouvements de jeunesse, des accueillant(e)s extrascolaires et des animateur(ice)s Génération Future répartis dans chaque école de l'entité et qui offrent un temps éducatif de qualité, accessible à tous les enfants. Ces temps d'accueil sont des lieux privilégiés où les enfants peuvent s'épanouir, développer leur créativité, se socialiser, jouer, lire, prendre du plaisir à être ensemble.

La Commune s'emploie à maintenir et développer cette offre durant chaque temps extrascolaire de vos enfants, tout en respectant les exigences de l'ONE.

Pour cette raison, le 24 janvier, journée internationale de l'éducation (UNESCO), nous avons mis en valeur les professionnel(le)s de ce secteur.

Joseph Simoné

Échevin de l'Accueil Temps Libre



Irwin Guckel,

Échevin de l'Accueil extrascolaire

EMPLOI

LA COMMUNE D'OUPEYE RECRUTE

DES ANIMATEURS DE STAGES CULTURELS (H/F) POUR LES CONGES SCOLAIRES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ 2022

Les candidats peuvent transmettre leur dossier de candidature à l'attention de Monsieur Irwin Guckel, Échevin de la Culture, rue des Écoles, 4 à 4684 Haccourt, pour le 21 février 2022 au plus tard.

Le dossier devra contenir les documents suivants: • certificat médical • extrait de casier judiciaire (modèle 2) • certificat de fréquentation scolaire (pour les étudiants) • copie du dernier diplôme • copie de la carte d'identité • curriculum vitae • copie de toutes les spécificités culturelles • les périodes de disponibilité.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Benoît Michez, coordinateur Accueil Temps Libre, au 04/267 07 24.

DES ANIMATEURS DE STAGES SPORTIFS (H/F) POUR LES CONGES SCOLAIRES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ 2022

Les candidats sont invités à transmettre leur dossier de candidature à l'attention de M. Irwin Guckel, Échevin des Sports, rue des Écoles 4 à 4684 Haccourt, pour le 25 février 2022 au plus tard.

Ce dernier devra contenir les documents suivants: • un curriculum vitae • un certificat médical • un extrait de casier judiciaire modèle 2 • une copie du dernier diplôme • une copie de tout brevet de moniteur sportif (ADEPS) • un certificat de fréquentation scolaire (pour les étudiants de 3ème année) • une copie recto/verso de la carte d'identité. Mentionnez vos périodes de disponibilité (printemps, juillet et août) ainsi que votre/vos discipline(s) sportive(s) de prédilection.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Sylvie Denis ou Gary Langhor au 04/374.07.23.

PROMENADE

PROMENADE COMMENTÉE LE MARDI 1^{ER} MARS

En collaboration avec le club « La Godasse » et la Commission Sentiers Nature, nous vous proposons de découvrir le mardi 1er mars prochain, une balade pédestre balisée d'Oupeye.

Il s'agit de la promenade « Sur les traces de Curtius », d'une distance de 9 km. Celle-ci sera quelque peu réduite à 7 km par nos guides.

Le départ aura lieu, à 9h, au château d'Oupeye, rue du Roi Albert 127.

Aucune inscription n'est nécessaire. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Klippert au 04/267 07 22.

Christian Bragard, Échevin des Espaces verts



SPORTS ET CULTURE

MÉRITES : APPEL AUX CANDIDATS

Afin de procéder à la mise à l'honneur de personnalités sportives et culturelles actives sur notre Commune en 2020-2021, nous lançons un appel à candidatures. **Il peut s'agir d'un mérite individuel ou collectif, d'une carrière exemplaire, d'un espoir ou même d'actions fair-play.**



Si vous connaissez parmi votre association, un sportif, une équipe ou un artiste qui mérite d'être félicité, nous vous invitons à envoyer un dossier de candidature à l'échevinat des Sports ou de la Culture, rue des Écoles 4 à 4684 Oupeye-Haccourt ou par mail sports@oupeye.be et c.klippert@oupeye.be, **pour le 25 février 2022 au plus tard.**

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Klippert, au 04/267 07 22 ou de Monsieur Langhor, au 04/374 07 23.

Irwin Guckel, Échevin de la Culture et des Sports

OUPEYE EN IMAGES

UN SAPIN « MAISON » POUR LA PLACE D'HEURE-LE-ROMAIN

L'an dernier, pour lutter contre l'isolement et la tristesse liée aux mesures sanitaires et de confinement, la Commune avait lancé un appel au tricot urbain dans nos 7 villages. Un succès inespéré avec des créations personnelles de plus de 50 bénévoles !

Cette année, la dynamique équipe des « tricoteuses » d'Heure-le-Romain a installé, avec l'accord des autorités, un sapin composé de tricots réalisés durant toute l'année.

Avec quelques aides du service des Travaux de la Commune, cette joyeuse équipe a donc pu ériger et éclairer cette création exceptionnelle pour le plus grand plaisir de tous.

Un grand merci et félicitations aux tricoteuses qui nous ont déjà fait savoir qu'elles préparaient un autre projet pour l'hiver prochain !



INAUGURATION DE LA BOUTIQUE FABOO

C'est par un bel après-midi que la boutique FABOO, située à Oupeye, rue du Roi Albert 171, a été inaugurée le 23 octobre 2021 en présence des échevins communaux, Mme Caps et Mr Guckel. La boutique propose des bijoux de fabrication artisanale, des parfums et bougies d'ambiance, des montres, des sacs et accessoires pour dames.



UN CHÈQUE DE 2211€ POUR LES VICTIMES DES INONDATIONS

Ce jeudi 9/12, le Service culture de notre Commune a remis, au cours d'une réception organisée au Château d'Oupeye, un chèque de 2211 € à la Croix-Rouge. Cette somme représente le montant total des entrées perçues lors de la 3ème édition du Château Festival organisé en octobre dernier. On peut voir sur la photo Monsieur Xavier Hannecart (Président de l'ASBL Château) remettant le chèque à Madame Isabelle Heymans (responsable de la cellule « inondations » de la Croix-Rouge) en présence de Mesdames Grau (Présidente de la Croix-Rouge Basse-Meuse) et Plomteux (de l'ASBL Château d'Oupeye) ainsi que de Messieurs Irwin Guckel (Echevin de la Culture), Droixhe et Bennardo (conseillers musicaux et co-organisateurs du Château Festival).



CARTE BLANCHE POUR GILLES DROIXHE !

Que du beau monde pour ce premier concert blues de l'année au Château d'Oupeye ! Réuni ce 19 janvier à l'initiative notre bluesman-guitariste bassi-mosan Gilles Droixhe, un band puissant composé notamment de Tom Lenher, Dan Fastro, Bert Marijse, Marco Non, plus une série de guests (dont Marc Loremans, Fulvio Canella, Ben Bouman ou Fabian Bennardo) a égrainé pendant près de deux heures - et pour notre plus grand plaisir - un répertoire très « Chicago Blues » ! Une vraie soirée festive qui augure une bien belle saison musicale !



CONSEILS COMMUNAUX (en visioconférence)

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

ASBL CHÂTEAU D'OUPEYE

° MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 DE 2021

Recettes 2.013.923 € ; dépenses 1.546.667 € ; boni présumé 467.256 € ; subside ordinaire 56.287 €

OUI : PS, CDH, PTB, MM. Jhaes, Bouzalgha et Feytongs ; NON : EP.

° BUDGET 2022

Recettes 2.019.129 € ; dépenses 1.588.679 € ; boni présumé 430.450 € ; subside ordinaire 57.412 €

OUI : PS, CDH, MM. Jhaes, Bouzalgha et Feytongs ; NON : EP et abstention PTB.

FABRIQUES D'ÉGLISE

° Modifications budgétaires (MB) de 2021 des Fabriques d'Heure-le-Romain, d'Houtain Saint-Siméon, de Vivegnis (MB2) et de Haccourt (MB3). **OUI : PS, CDH, EP, MM. Jhaes, Bouzalgha et Feytongs et abstention PTB.**

OCTROI DE PRIMES ET SUBSIDES 2021

° primes à l'énergie et à la rénovation pour un montant total de 4.451€.

Prise de connaissance de la délibération du Collège du 08.11.2021.

° subside de fonctionnement à l'association humanitaire ASBL Autre Terre pour un montant de 250 €. **Unanimité.**

° subside de fonctionnement aux associations de santé d'Oupeye pour un montant global de 500 € répartis pour moitié entre l'ASBL LE VIVIER d'Oupeye et l'Association VIE LIBRE, section Oupeye d'Heure-le-Romain **Unanimité.**

° subside exceptionnel de 4.500 euros, à la SAFS Co-Terre de Vivegnis, relatif à l'intervention dans les frais liés à la réalisation d'une fresque s'inscrivant dans la concrétisation d'un partenariat socio-culturel avec la Commune d'Oupeye. **Unanimité.**

° avantages en nature et subsides culturels, sportifs, jeunesse, gestion de salles, affaires humanitaires et commerce local accordés par le Collège communal par délégation du Conseil communal. **Prise de connaissance.**

BUDGET PARTICIPATIF 2022

Arrêt du règlement relatif à la mise en place d'un Budget Participatif de 2022 pour un montant de 70.000 € affecté à des projets émanant de comités de quartier ou d'associations citoyennes dotées de la personnalité juridique. **Unanimité.**

COMMUNE ZÉRO DÉCHET – ANNÉE 2022

Adhésion à la démarche Zéro Déchet et confirmation de notre engagement dans ladite démarche pour l'année 2022. **Unanimité.**

MARCHÉS PUBLICS

° « Achat et placement de caméras sur divers sites » : convention d'occupation entre la Commune d'Oupeye et RESA dans le cadre des travaux de raccordement à l'électricité de divers sites (pour caméras de surveillance). **Prise d'acte.**

° « Remise à gabarit du ruisseau rue du Gravier » pour un montant estimé à 125.966 TVAC. **Unanimité.**

° « Acquisition de matériel pour l'enregistrement et la diffusion du Conseil communal » pour un montant estimé à 45.000 TVAC. **Unanimité.**

AIDE AUX VICTIMES

Le Conseil décide, à l'unanimité,

- de demander au Gouvernement wallon :
- de revenir sur sa décision de mettre fin aux subventions d'aide aux victimes dans les zones de police ;
- de trouver des pistes de financement public avec ses homologues du Gouvernement fédéral afin de garantir les montants nécessaires à l'assistance aux victimes dans les zones de police ;
- d'interpeller, par courrier Monsieur le 1er Ministre ainsi que le Ministre fédéral de l'Intérieur quant à la prise en charge de ladite subvention.

QUESTIONS ORALES des Conseillers et à propos :

- Monsieur Tasset, de la prolifération de rats sur le territoire ;
- Monsieur Jhaes, de l'incidence de l'organisation de nos prochains événements dont la tenue de « Noël au Château » sur les pics de

contaminations ;

- Madame Hellinx, de l'installation de détecteurs CO2 pour les bâtiments sportifs ;

- Monsieur Rouffart d'une part, de la présence, dans le prochain Echo d'Oupeye, d'une explication documentée sur la vaccination à Oupeye et d'autre part, de la non illumination récurrente du château ;

- Monsieur Stockmans, d'une part, du montant qui sera versé à la Commune dans le cadre de la vente de VOO à Orange et de l'éventuelle obtention de celui-ci pour 2022 et d'autre part, de l'appartenance politique affichée par certains Conseillers sur le bas de leur écran.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

C.P.A.S. - BUDGET 2022

Service ordinaire : recettes et dépenses : 11.921.988 € ; boni : 0 €

Service extraordinaire : recettes : 353.503 € ; dépenses : 343.846 € ; boni : 9.657 €

OUI : PS, CDH et M. Feytongs ; NON PTB et EP et abstention de MM. Jhaes et Bouzalgha.

BUDGET COMMUNAL 2022

Service ordinaire : recettes globales : 38.447.330 € ; dépenses globales : 35.353.129 € ; boni global : 3.094.201 € **Service extraordinaire** : recettes et dépenses globales : 6 149 270 € ; boni global : 0 €

OUI : PS, CDH et M. Feytongs ; NON : PTB, EP, MM. Jhaes et Bouzalgha.

BASSE MEUSE DÉVELOPPEMENT

- BUDGET 2021: la participation pour Oupeye s'élève à 50 882 €.

OUI : PS, CDH et M. Feytongs ; NON : M. Jhaes ; abstention PTB, EP et de M. Bouzalgha.

- COMPTE 2020: **OUI : PS, CDH, EP, MM. Jhaes, Bouzalgha et Feytongs ; abstention PTB.**

RÉGIE COMMUNALE AUTONOME (RCA)

Plan d'entreprise-budget 2022 de la RCA, fixant les objectifs et la stratégie à moyen terme.

OUI : PS, CDH et M. Feytongs ; NON : EP ; abstention PTB et de MM. Jhaes et Bouzalgha.

ZONE DE POLICE BASSE-MEUSE - DOTATION 2022

Fixation de ladite dotation à un montant de 3.258.915 €. **Unanimité.**

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

Ouverture d'une classe maternelle supplémentaire, à mi-temps, à l'école de Hermée, en date du 23 novembre 2021 et jusqu'au 30 juin 2022. **Unanimité.**

OCTROI DE PRIMES ET SUBSIDES 2021

° **dans le cadre du Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED)** et en compensation de la prise en charge financière des moyens de fonctionnement :

- un subside de 7.911€ à l'asbl associée à l'école fondamentale de Haccourt, l'« ASBL Macralou ». **Unanimité.**

- un subside de 6.621€ à l'asbl Enfantalum associée à l'école de Vivegnis Fût-Voie. **Unanimité.**

° **dans le cadre de la crise Covid-19 :**

- un montant global de 88.125 € accordé sous forme de primes de soutien à 59 commerces locaux. **Prise de connaissance.**

- un subside exceptionnel de 100 €, plafond maximum et limité au montant de la facture, par forain et par fête locale organisée sur notre commune en 2021, pour soutenir ces derniers dans le cadre de leur consommation électrique. **Unanimité.**

° **dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de prévention des déchets, pour l'exercice 2021 :**

- un subside de 252.70 € aux bénévoles du groupe des guides composteurs. **Unanimité.**

- un subside de 91.10 € aux bénévoles du groupe Zéro Déchet d'Oupeye (ancien groupe de sensibilisation à la prévention des déchets. **Unanimité.**

INTÉGRALITÉ DES CONSEILS COMMUNAUX ET RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES www.oupeye.be (ma Commune - Vie politique - Comptes-rendus du Conseil).

NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

CIA MODE

Vente en ligne de vêtements, bijoux et accessoires. Showroom sur rendez-vous.

Rue Gamet 15/02 - 4682 Heure-le-romain

Contact : 0478/90 36 58 - alicia-giardina@hotmail.com

<https://www.ciamode.be/>

Facebook : Cia mode

LALIPABOUTIQUE

Décoration, parfums de maison et produits bio

Rue Cochène 54 - 4680 Hermée

Contact : 0495/19 86 11 - Lalipaboutique@hotmail.com

Facebook : Lalipaboutique

TERRA-BÉTON

Entreprise de terrassement (dallage industriel - aménagement d'abords - démolition)

Rue de Fexhe-Slins, 67 - 4680 Hermée

Contact : 04/221 46 14 - info@terra-beton.be

<https://terra-beton.be/>

CHA,ALORS !

Décoration d'événements en tout genre, décorations artisanales de fleurs séchées, ...

Charline Vanderstocken

Rue Émile de Laveleye, 37 - 4681 Hermalle-sous-Argenteau

Contact : 0498/380 635 - cha.alors24@gmail.com

Facebook - Instagram : Cha, alors !

Information aux commerçants et entrepreneurs de la Commune d'Oupeye

Si vous souhaitez enregistrer votre activité dans la rubrique VIE ÉCONOMIQUE du site internet communal et dans notre base de données, nous vous invitons à renseigner vos informations sur notre site internet www.oupeye.be - onglet « VIE ÉCONOMIQUE », Formulaire « Nouvel acteur économique ».

Le service du Commerce local reste accessible par téléphone au 04/267 07 58 et par email : commercelocal@oupeye.be



AGENDA

ALCOOLIKES ANONYMES «OUEPEY HUMILITÉ»

Réunion le vendredi de 20h à 22h.

Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50

Contact : 0472/87 72 11 - 078/15 25 56

AMATEURS DE PHILATÉLIE

Le dimanche 13/2 aux Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50 à Oupeye de 8h30 à 12h30.

Infos : 0498/29 00 24 - Site internet : <https://ladiligencephilatelie704247862.wordpress.com/>

CERCLE CULTUREL MARCEL DE LINCÉ

Le mardi 8/2 à 20h : « Mexique, carrefour des civilisations ».

Conférencier: Edmond Debouny. Infos: 04/278 49 74

LA RUCHE DE HERMÉE SOUFFLE SA 3^e BOUGIE

Le mardi 15/2 de 17h30 à 19h. Salle Jules Absil, rue de Herstal à 4680 Hermée (La Ruche qui Dit Oui Hermée dans Google Map).

INVITATION AU VOYAGE

Les 9 et 10 avril : "La Bourgogne. L'art et le plaisir de vivre".

Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684

Haccourt - Tél: 04/379 22 16 - 0475/33 47 00 - besace.oupeye@scarlet.be - Facebook : Besace Oupeye

BIBLIOS PROVINCIAL

Les mercredis 2 et 23/2 : Haccourt, parking du Delhaize de 14h30 à 15h30

Le lundi 14/2 : Houtain, voie du Puits, 13 de 14h45 à 15h30

CONFRÉRIE VINICOLE DU CHÂTEAU D'OUPEYE

Le jeudi 3 mars à 20 heures dans les Caves du château.

Conférence sur les levures.

Entrée et dégustation gratuites. Contact : 0473/98 45 06

STAGES

STAGES PRINTEMPS 2022 : DU 4 AU 15 AVRIL

Inscriptions le samedi 5 mars à partir de 10h, via le site www.oupeye.be

Génération Future, enfants de 2,5 à 12 ans - 04/264 52 46

Activités créatives diversifiées

Camps sportifs, enfants de 3 à 14 ans - 0497/490 855

Psychomotricité, multisports

Stages culturels, enfants de 3 à 6 ans - 0499/939 031

Découverte culturelle



OU
PE
YE

ECHÉVINAT DE LA
CULTURE
ASBL CHÂTEAU D'OUPEYE

Un communiqué de l'Echevin de la Culture, Irwin Guckel et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, Xavier Hannecart.

Animation artistique dans les écoles de Vivegnis.

Cette année, l'Echevinat de la Culture a lancé un projet artistique socio-culturel en partenariat avec l'entreprise Co-Terre à Vivegnis : redécorer une des façades du bâtiment de l'ASBL. Souhaitant faire appel à un graffeur professionnel de Street Art pour réaliser la fresque, les élèves des 3 écoles primaires de Vivegnis et les travailleurs de Co-Terre ont voté pour la thématique qui sera représentée sur la façade. Les enfants ont assisté à une animation de Terre dans les ateliers de tri de vêtements ainsi qu'à une animation artistique organisée par l'Echevinat afin qu'ils réalisent à leur tour une fresque de 3m pour leur école. Cette aventure artistique continue en 2022 par la rencontre avec le graffeur et sa réalisation, le projet d'urbanisme, la consultation des riverains, le suivi des écoles et des travailleurs de Co-Terre... Un joyeux planning à poursuivre !



DIMANCHE DES P'TITS LOUPS Le 20 février à 15h « C'est Géant ! »

Spectacle musical présenté par Les Zakouskis.
Pour enfants à partir de 2,5 ans

COVID SAFE TICKET REQUIS POUR LES + DE 12 ANS - MASQUES OBLIGATOIRES À PARTIR DE 6 ANS
RESERVATIONS OBLIGATOIRES au 04/267.07.04 ou 04/267.06.21 - P.A.F. : Adultes: 5 € - enfants: 4€, Art 27: 1.25 €



OU
PE
YE

CHÂTEAU
D'OUPEYE

OU
PE
YE

Contact et renseignements:

Service de la Culture, rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt.

Tél: 04/267 06 20. Site : www.oupeye.be - Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

BIBLOUPE BIBLIOTHEQUES D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/267 07 71. E-mail : bibliothequecommunale@oupeye.be.

La sélection Euregio lit

Découverte de romans sélectionnés par les bibliothèques de l'Euregio : auteurs francophones, néerlandais et allemands.

Les livres sont proposés en français et en langue originale de janvier à mai.

SILENCE BLANC

UN VOYAGE DANS LE GRAND NORD DE JACK LONDON

UNE PRODUCTION DE L'AGENCE PHILCA ET O.CAROL
AVEC PHILIPPE BONHOMME ET WELL WELL WELL

D'APRÈS
L'ŒUVRE DE
STIBANE ET
BENJAMIN
FISCHER

BANDE DESSINÉE - THÉÂTRE - MUSIQUE



SILENCE BLANC :

Du 1er au 26 février :

Une expo, un spectacle et une séance de dédicaces :
un voyage dans le grand nord de Jack London à travers la bande dessinée de Stibane et Benjamin Fischer.

A la bibliothèque

• Du 1er au 26 février :

Exposition de planches originales de la bande dessinée

• Samedi 12 février à partir de 10h :

Séance de dédicaces avec Stibane et B. Fischer

Au château :

• Samedi 26 février à 20h : Spectacle avec Philippe Bonhomme et Well Well Well

Ticket : 10€ - Réservation obligatoire

Avec le soutien de Province de Liège Culture, la FWB et de l'Echevinat de la Culture.

Activités organisées selon les normes sanitaires en vigueur.

EXPO
DU 01 AU
26.02

DÉDICACE
SAMEDI
12.02 | 10H

SPECTACLE
SAMEDI
26.02 | 20H

À LA BIBLIOTHÈQUE D'OUPEYE

Activités organisées selon les normes sanitaires en vigueur
EN COLLABORATION AVEC LE CHAÎNON MANQUANT

AU CHÂTEAU D'OUPEYE

TICKETS: 10EUR
(RÉSERVATION OBLIGATOIRE)

Déchets organiques



Une information de l'Echevinat de l'Environnement de la Commune d'Oupeye



Votre Administration communale vous accueille

• tous les matins de 8h30 à 12h

• Les services Population, État civil et Étrangers sont accessibles de 8h30 à 12h ainsi que le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

au 04/267.06.33 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

ou par SMS (à privilégier) au 0499/926.976

(vous êtes recontactés dans les 24h, les jours ouvrables)

• Les services de l'Urbanisme, du Logement et de l'Environnement **REÇOIVENT ÉGALEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**

Prise de rendez-vous de 8h30 à 12h aux numéros suivants :

Urbanisme : 04/267.07.31 – Logement : 04/267.07.45

Environnement : 04/267.06.42

Administration communale d'Oupeye

Rue des Ecoles, 4 • 4684 Haccourt

Tél : +32 (0)4 267 06 00 • Fax : +32 (0)4 267 06 01 • www.oupeye.be

L'ECHO
d'
**OU
PE
YE**

Editeur responsable :

Serge FILLOT, Bourgmestre

Rue des Ecoles, 4

4684 Oupeye - Haccourt

Dépôt : bureau d'Oupeye

Mise en page et impression :

ExcellePrint - Stavelot

Imprimé sur papier écologique



AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de mars 2022, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – echo@oupeye.be pour le **mardi 15 février dernier délai**.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.